



Paris, le 16 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Mal-logement, Mal-logés »

L'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) publie son rapport annuel 2017-2018, intitulé « Mal-logement, Mal-logés »

En soixante ans, les conditions de logement n'ont cessé de s'améliorer grâce à un effort sans précédent de construction et de rénovation de l'habitat encouragé par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, pratiquement tous les logements disposent du confort le plus élémentaire, comme le chauffage ou les équipements sanitaires.

Pour autant, les standards du confort, en évoluant, sont devenus plus exigeants alors que l'ensemble de la population n'y a pas encore accès. Récemment le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur « l'état du mal-logement en France » nous a alertés sur « le décrochage des couches populaires et l'inégalité de leurs destins résidentiels ». Les situations de logement actuelles des ménages les plus modestes doivent ainsi s'appréhender dans le temps long, au prisme de la fin des Trente Glorieuses, des retombées de la « nouvelle pauvreté » qui a émergé au cours des années 1980, puis de la crise économique et sociale de 2008, d'une sévérité inédite, et enfin au regard des migrations récentes.

De nombreux foyers ont des difficultés à joindre les deux bouts une fois le loyer réglé. Les files d'attente pour accéder à un logement social dans les zones tendues, et donc les plus chères, sont longues. Dans certains territoires, l'habitat informel et précaire s'enracine. L'accès à la propriété est devenu hors d'atteinte pour les plus modestes, dessinant là une ligne de fracture entre les catégories sociales. Il est désormais fréquent de croiser dans les grandes agglomérations des personnes durablement dépourvues d'un domicile. Caractérisée hier par le déficit de logement et leur insalubrité, la crise du logement se dévoile à présent plus diffuse et protéiforme.

En se concentrant sur la situation des ménages pauvres et modestes, l'Onpes livre un travail approfondi sur ce que signifie pour eux d'être mal logés dans la France d'aujourd'hui. Le rapport s'ouvre sur une présentation de la méthode de l'observatoire pour qualifier son approche du « mal-logement ». L'analyse des conditions de logement et d'habitat des populations pauvres et aux ressources modestes est aussi éclairée par la perception qu'elles en ont et les risques sanitaires et sociaux encourus. Le rapport explore également les situations les plus graves de mal-logement, aux marges du logement de droit commun, là où la connaissance de l'habitat critique est souvent parcellaire.

Finalement, les résultats révèlent deux seuils qui bornent le mal-logement : un seuil au-dessus duquel la charge en logement devient excessive, entraînant des privations sur les autres besoins à satisfaire, compromettant la participation à la vie sociale, et qui touche une part croissante des ménages à faibles revenus ; un seuil associé aux situations marginales de logement, rudes et exposées, dont l'issue est complexe et incertaine. L'un et l'autre posent plus généralement la question de l'insuffisance d'une offre de logements abordables dans certains territoires, spécialement les plus urbains.

Dans cet ouvrage, le mal-logement et les mal-logés se donnent à voir dans la France contemporaine, aux contrastes parfois saisissants, symptomatiques des formes actuelles de précarité sociale.



Jérôme Vignon, président de L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) introduira le rapport *Mal-logement, Mal-logés 2017-2018*. Interviendront également dans cette présentation les coordinateurs, les rapporteurs et les contributeurs dont les travaux ont permis d'alimenter ce rapport.

Coordinateurs :

Jean-Claude Driant,
Professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris (Université Paris Est-Créteil - UPEC)
Michèle Lelièvre,
Secrétaire générale de l'Onpes

Rapporteurs :

Opale Echegu,
Chargée d'études à l'Onpes
Edouard Gardella
Sociologue, chargé de recherche au CNRS (Centre Max Weber)

•
L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

L'ONPES a été créé par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions pour contribuer, en lien étroit avec le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), à une meilleure connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France. Il produit annuellement un rapport qu'il remet au gouvernement et au Parlement, et qui est ensuite rendu public.

Conférence de presse annonçant la sortie du rapport annuel de l'Onpes 2017-2018

« MAL-LOGEMENT, MAL-LOGÉS »

Mercredi 2 mai 2018 à 11h00

Accueil café à partir de 10h30 à la DREES en Salle 5124R

Ministère des solidarités et de la santé
18, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - Paris 75014

CONTACT PRESSE

Inscription et accréditation nécessaires auprès de :

Fatima Guemiah, drees-onpes@sante.gouv.fr - 01 40 56 81 73
Manuëla Lenormand, drees-onpes@sante.gouv.fr - 01 40 56 82 29

Accédez à notre site sur Internet : www.onpes.gouv.fr